

# Fiche technique

## Ententes entre la Ville de Laval et la Commission scolaire de Laval

- **Échange de terrains pour la construction et l'agrandissement d'écoles**
  - **Utilisation commune des installations municipales et scolaires**
- 

### 1. Échange de terrains pour la construction et l'agrandissement d'écoles

La Ville de Laval s'engage à transférer à la Commission scolaire de Laval les six terrains suivants :

- Terrain sur le boulevard Dagenais entre les rues Ukraine et Rainier (Fabreville)  
Construction d'une nouvelle école  
Superficie approximative du terrain : 20 000 m<sup>2</sup>
- Terrain adjacent à l'école L'Orée-des-Bois (Fabreville)  
Agrandissement de l'école primaire L'Orée-des-Bois par l'ajout de locaux.  
Superficie approximative du terrain : 6 265 m<sup>2</sup>
- Terrain sur l'avenue des Terrasses et la rue Plage-Venise (Vimont-Auteuil)  
Construction d'une nouvelle école  
Superficie approximative du terrain : 16 000 m<sup>2</sup>
- Terrain situé au nord de la rue des Pélicans (Val-des-Ruisseaux, quartier de Duvernay-Est)  
Construction d'une nouvelle école  
Superficie approximative du terrain : 20 000 m<sup>2</sup>
- Terrain adjacent à l'école Notre-Dame-du-Sourire (Duvernay-Est)  
Agrandissement de l'école primaire Notre-Dame-du-Sourire par l'ajout de locaux.  
Superficie approximative du terrain : 3 500 m<sup>2</sup>
- Terrain situé dans le secteur Chomedey-Nord (au sud du boulevard Cléroux, le long de la future rue J.B. Vienne)  
Construction d'une nouvelle école  
Superficie approximative du terrain : 20 000 m<sup>2</sup>

En échange, la Commission scolaire de Laval s'engage à transférer à la Ville de Laval trois terrains :

- Terrain situé le long de la rue Cousteau (Fabreville)  
Conservation environnementale  
Superficie approximative du terrain : 16 694 m<sup>2</sup>

- Terrain situé près de l'école secondaire Mont-de-La Salle (parc des Prairies, quartier de Laval-des-Rapides)  
Conserve sa vocation de parc  
Superficie approximative du terrain : 57 854 m<sup>2</sup>
- Terrain situé à côté de l'école Poly-Jeunesse (quartier de Sainte-Rose)  
Évaluation éventuelle des besoins municipaux  
Superficie approximative du terrain : 9 000 m<sup>2</sup>

## **2. Utilisation commune des installations municipales et scolaires**

La seconde entente est relative à l'utilisation commune des installations municipales et scolaires :

- **Les locaux**  
Incluant le Centre sportif Josée-Faucher de l'école Mont-de-La Salle et le gymnase et les locaux du Centre Le Tremplin ainsi que tous les autres blocs sportifs, les gymnases, les piscines, les aré纳斯, les salles de classe, etc.
- **Les terrains**  
Incluant les parcs-écoles (installations récréatives et sportives), les parcs adjacents de la Ville (terrains de soccer, football, tennis, etc.), les projets AVEC (Avenir-Viable-École-Communauté) ainsi que tous les terrains synthétiques de soccer et de football.
- **L'utilisation des locaux par les camps de jour de la Ville de Laval**  
Incluant les salles de classe, les gymnases et les blocs sportifs. Au total, 22 écoles ont été ciblées pour accueillir les camps de jour de la Ville, avec la possibilité d'un 23<sup>e</sup> camp de jour.